



# Compte-rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale - CDAS - du 4 avril 2024

La **CGT Finances Publiques 49** a lu en préambule une déclaration liminaire que vous trouverez à la fin.

## **Nouveau règlement intérieur**

Refus à l'unanimité des Organisations Syndicales (OS) d'approuver le nouveau règlement, celui-ci étant en retrait concernant les temps de préparation et d'élaboration du compte rendu des CDAS. Les OS demandent un temps égal à la réunion pour la préparation et un temps égal à la réunion pour l'élaboration du compte rendu.

## **Note d'orientation pour l'action sociale ministérielle et relevé de conclusion du CNAS :**

Les opérations de régionalisation se poursuivent avec des difficultés plus ou moins importantes selon les régions. La spécialisation des délégués induit des charges de travail différenciées selon les spécialités. Ainsi, les postes de référents « restauration » sont très lourds.

**La CGT Finances Publiques 49** a rappelé son attachement à une action sociale au plus près des agents et indique qu'elle se mobilisera contre toute tentative d'ôter aux CDAS leur autonomie concernant notamment le choix des actions et le choix des prestataires. Des exemples de ces tentatives dans d'autres régions existent.

Les problèmes liés au refus par de nombreux clubs de sports des nouveaux coupons sport ministériels sont évoqués. Le secrétariat général en a conscience et un nouveau marché sera conduit, mais n'aura des effets qu'en 2025. Il est regretté que les services locaux qui auraient pu mettre en garde contre ce risque n'aient pas été consultés.

Les problèmes liés aux nouvelles règles d'inscription dans les colonies de vacances EPAF ont été évoqués : l'impossibilité d'inscrire toute la famille en même temps et risque qu'un des enfants d'une même fratrie ne soit pas retenue, l'engorgement du site EPAF. Par ailleurs, **la CGT Finances Publiques 49** a également dénoncé le problème de peu de choix au départ de Nantes, cette année à cause de la problématique des JO.

La question du suivi des agents en retraite est également évoquée. Il est difficile de les suivre et de leur proposer les services du CDAS en cas de déménagement. Ainsi, les agents retraités arrivant d'un autre département ne sont pas connus par la délégation.

La déléguée départementale indique qu'une demande a été faite afin que les services RH en charge d'établir le bulletin de pension portent une mention sur l'existence des services sociaux à contacter en cas de déménagement.

## **Crédits d'action locale**

### **41 530 euros seront consacrés :**

- une **sortie famille** dans le saumurois : visite du château de Brézé et du zoo Doué la fontaine avec repas dans un restaurant troglodyte, le 29 juin 2024.
- l'attribution de **coupon-sports** ANCV d'une valeur unitaire de 20 à 25 € par **enfant** de 4 à 11 ans pratiquant une activité sportive et dont le QF familial est inférieur à 1 299 €.
- l'attribution de **coupon-sports** ANCV d'une valeur unitaire de 20 € pour les **agents actifs** pratiquant une activité sportive et dont le QF familial est inférieur à 1 500 €.
- l'**arbre de Noël** sera organisé le samedi 7 décembre 2024 à Athlétis avec le spectacle « Le plus beau Noël ».
- une **soirée théâtre intergénérationnelle**, avec la troupe des Arthurs, le 5 octobre 2024.
- pour les **retraités**, **la galette des rois** le 25 janvier dernier (gros succès encore avec 228 participants), une **journée dans le saumurois** : Cadre noir, avec repas dans un restaurant troglodyte, et château de Brézé le 30 mai 2024.
- les **consultations psychologiques** sont reconduites.
- une demi-journée d'**accueil des nouveaux arrivants**, le 24 septembre 2024 (**la CGT Finances Publiques 49** a demandé une autorisation d'absence d'une journée pour que les non-angevins puissent venir).
- des **chocolats** sont distribués dans le cadre d'amitié finances aux collègues éloignés des services, ainsi qu'aux retraités isolés, malades ou très âgés.

## **Restauration**

Le repas payé par agent dans les restaurants collectifs ne doit pas dépasser 6 €.

Une augmentation de la fréquentation a été constatée sur les sites, mais elle n'est pas encore au niveau des chiffres de 2019.

Deux appels d'offres ont été conclus pour les cantines de l'ESI et de Cholet.

La cantine de Saumur est en difficultés financières suite au départ d'un agent « Berkani », et a sollicité l'aide de la direction.

À ce jour, 88 % des agents du département ont une solution de restauration contre 74 % au niveau national.

## **Actions de la SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale)**

Il est prévu parmi les actions 2024, pour le 49, une balade sur Nantes. Elle devrait avoir lieu le samedi 15 juin 2024. Programme : départ 8 H 30 d'Angers, visite des Machines de l'Île, déjeuner à Trentemoult et après-midi libre.

L'arbre de Noël de la SRIAS sera début décembre à Saint Herblain. La SRIAS envisage de le faire à Angers dans les prochaines années.

## **Activité de l'assistante sociale :**

Elle a constaté une augmentation soutenue des aides et du nombre de bénéficiaires en 2023.

Cette situation est due à l'augmentation du prix des produits alimentaire et de l'énergie, ainsi que l'arrivée de jeunes agents au pouvoir d'achat limité.

Les premiers chiffres concernant l'année 2024 sont également très inquiétants.

## Liminaire lue lors du CDAS

Monsieur le président du Conseil Départemental de l'Action Sociale,

C'est dans un contexte d'économies budgétaires que se tient ce premier CDAS de l'année. La fonction publique va subir 10 milliards d'euros de coupes budgétaires en 2024 et un nouveau gel de la valeur du point d'indice. Par contre, ce sont 413 milliards d'euros pour la guerre et 200 milliards d'aides pour les entreprises.

Pour la CGT, cette mesure n'est qu'une énième provocation, alors que les agents font face à une perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010 qui s'élève désormais à **plus de 16 %**. D'ailleurs, les agents et retraités se retrouvent pénalisés dans leur droit au loisir avec la forte augmentation des frais de transports, imputés par les voyagistes. Pendant ce temps, les parlementaires ont vu leur avance des frais de mandat augmenter (de 300 à 700€), pour répondre à la hausse des prix auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leur mandat, encore un « 2 poids 2 mesures » assumé par le gouvernement !

Contrairement à la petite musique qui dit que l'État est en faillite, **La CGT l'affirme haut et fort, il n'y a pas d'austérité, il n'y a que des choix politiques qui nous coûtent un pognon de dingue !**

Pour ce qui est de la convocation de ce CDAS, aujourd'hui, Monsieur le président, vous n'avez manifestement pas respecté les consignes de la secrétaire générale, Mme Blondy Touret. En effet, suite à la demande de la **Fédération CGT Finances** et des autres fédérations, elle vous a adressé un courrier, vous invitant à organiser les réunions sur une durée prévisionnelle d'une journée. Ce qui, vous en conviendrez, n'est pas le cas aujourd'hui.

En ce qui concerne l'action sociale, force est de constater que la réforme imposée par le ministère donne raison aux organisations syndicales qui s'y étaient opposées. Aucune plus-value n'est constatée à ce jour. Fruit des luttes des agents du ministère des Finances, enviée par les agents des autres administrations, notre action sociale est malheureusement sur le déclin. Est-ce que l'action sociale « nouvelle génération » signifie action sociale au rabais ? L'avenir nous le dira et nous jugerons sur pièces.

Mais déjà, certains points nous alertent :

- **Le grand cafouillage des inscriptions pour les colonies de vacances.** Bien sûr, il y a les JO, mais trop de familles se sont retrouvées désemparées devant une nouvelle application, des propositions vite saturées et des schémas de transport modifiés. Pour libérer les agents réquisitionnés, le ministère avait promis plus de places. Combien y en a-t-il eu en réalité ? Des autorisations d'absence exceptionnelles sont-elles prévues pour les acheminements ?

**La CGT** demande que chaque enfant puisse partir sans restriction liée aux Jeux Olympiques, une augmentation significative du budget de l'action sociale et plus particulièrement celui lié aux vacances.

- **Le traitement de nos anciens.** Exclus de la participation employeurs à la Protection Sociale Complémentaire (la mutuelle), exclus du bénéfice des chèques vacances, alors que le gouvernement veut supprimer la prise en charge à 100 % de certains médicaments liés aux ALD, ils seront bientôt exclus de l'action sociale si aucune action particulière n'est menée pour mettre à jour le fichier.

**La CGT Finances Publiques 49** revendique une véritable action sociale à la hauteur des besoins de toutes et tous, actifs, retraités, non-titulaires et ayant droits.

Vous l'aurez compris, **La CGT sera vigilante quant à la réalisation d'actions locales à caractère social et au maintien d'une délégation départementale qui réponde aux besoins des agents.**

Les élu et experte CGT Finances Publiques 49,  
Clémence THOMAS  
Yann THOMAS